



Observatoire des zones d'activités du Rhône

L'Observatoire partenarial des zones d'activités économiques du Rhône

Les zones d'activités économiques

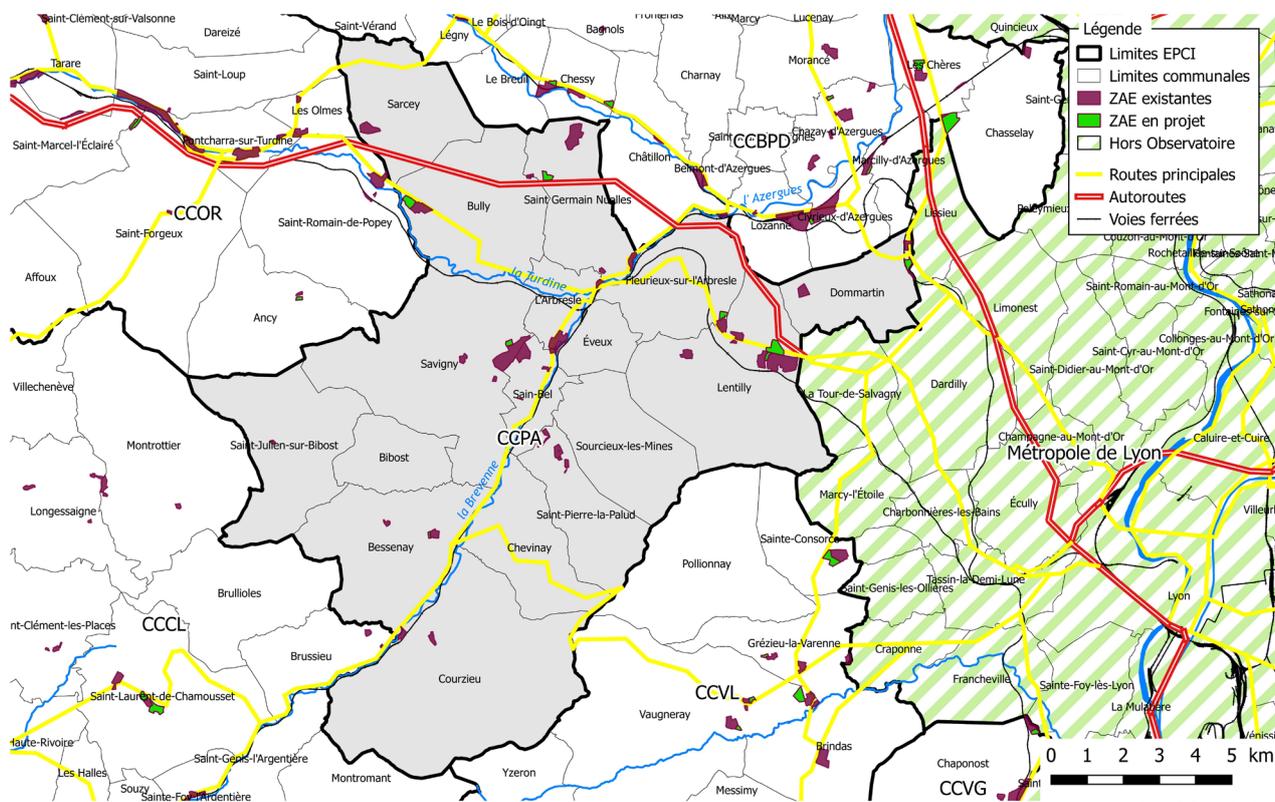
Communauté de communes du Pays de l'Arbresle

Des ZAE de taille moyenne situées essentiellement le long de la RD 389 dans la vallée de la Brévenne et de la RN 7



Chiffres-clés 2014

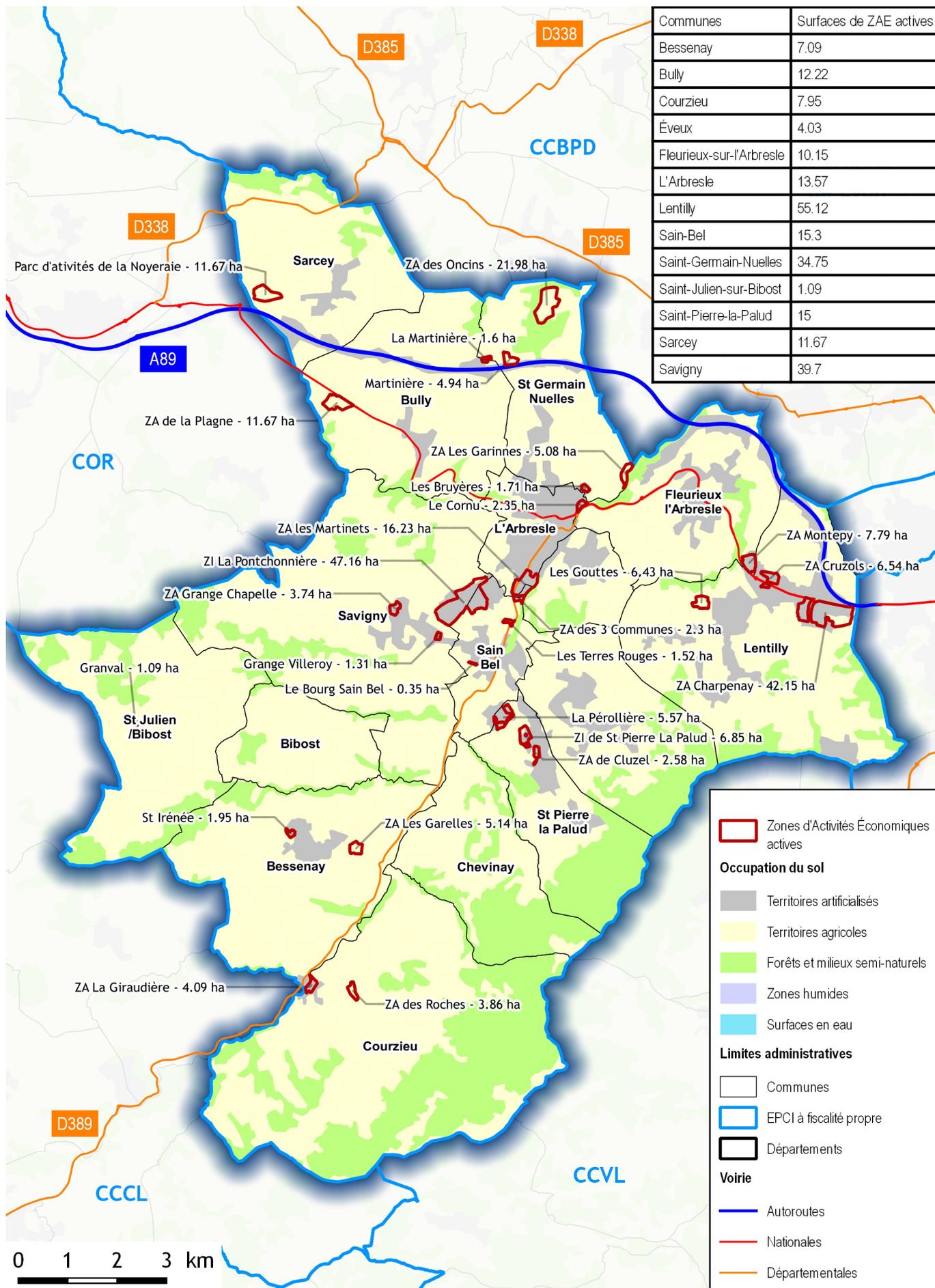
- ▶ 30 ZAE
- ▶ dont 1 en projet / 17 communes
- ▶ 82,4 % des communes disposent d'une ZAE
- ▶ 238,7 ha de ZAE existantes
- ▶ 33,7 ha de ZAE en projet
- ▶ Taille moyenne des ZAE : 9,1 ha



Sources: Observatoire partenarial de Zones d'Activités Économiques du Rhône 2014 - Référentiels : BDTOPO © - 2014, © IGN Paris - Protocole IGN/MEDDTL-MAAPRAT, octobre 2011

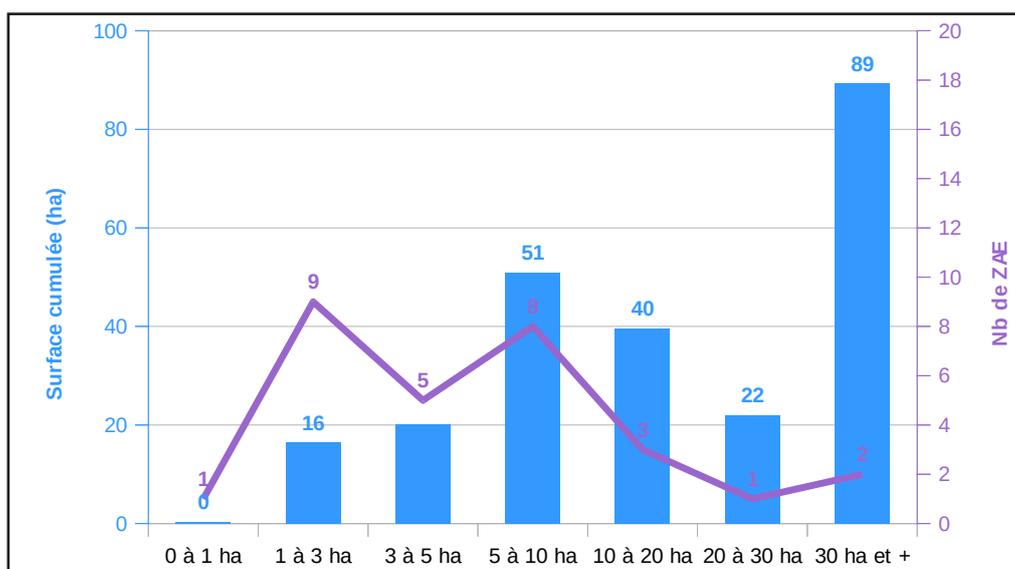


Des ZAE de taille moyenne situées essentiellement le long de la RD 389 dans la vallée de la Brévenne et de la RN 7



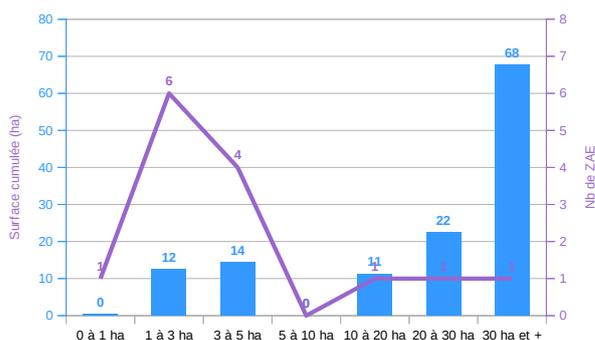
Répartition des ZAE par taille

CCPA

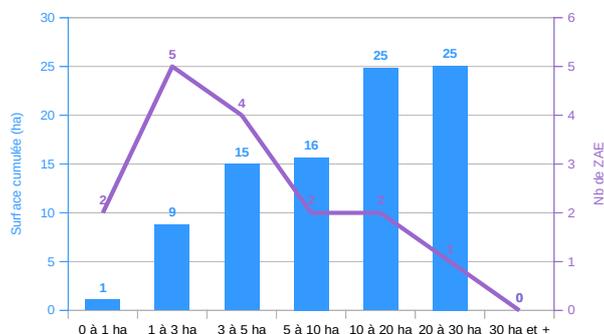


AUTRES TERRITOIRES

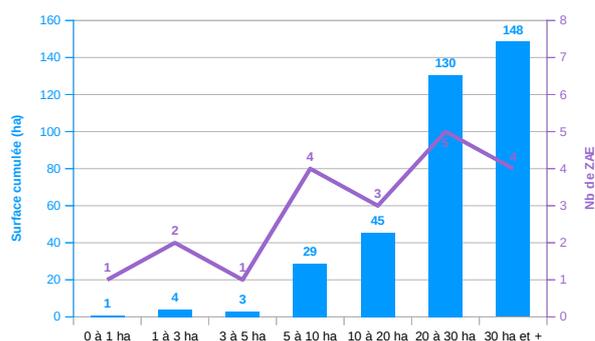
COPAMO



CCVL



CCVG



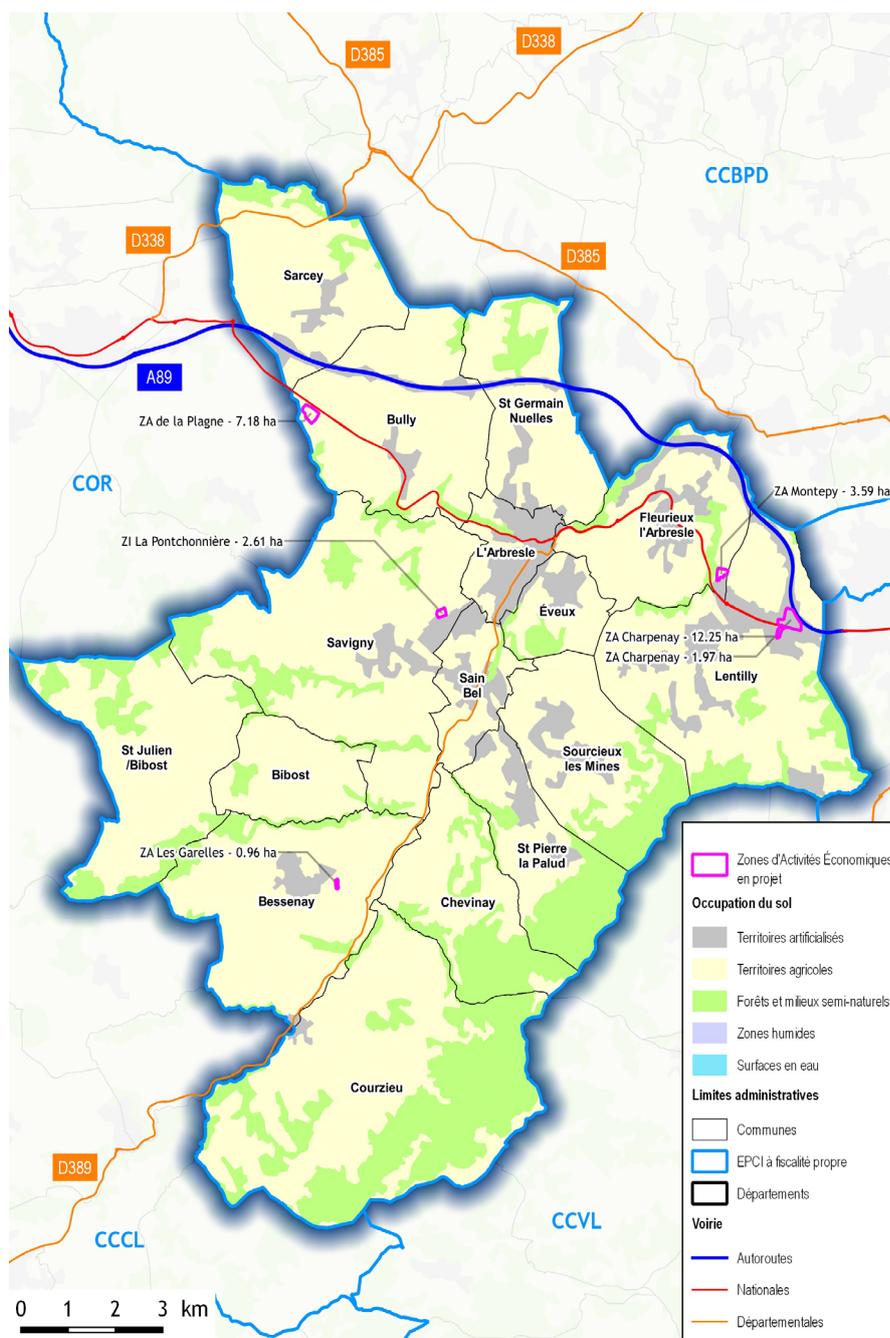
La CCPA se caractérise par la concentration de ZAE de part et d'autre de la vallée de la Brévenne et de l'axe RD 389, ainsi que le long de l'axe RN 7.

1 ZAE sur 2 de la CCPA a une superficie de moins de 5 ha (soit 13,6 % de la surface totale) et **89,3 % de moins de 10 ha** (soit 52,4 % de la surface totale).

En revanche, les 3 ZAE ayant une superficie supérieure à 20 ha représentent à elles seules **63,8 % de la superficie totale des ZAE existantes pour 13,2 %** du nombre de ZAE. Elles se situent à proximité des principaux centres urbains de la CCPA.

À l'exception de celle de la CCVL, la **surface moyenne des ZAE** de la CCPA est la moins importante des EPCI à fiscalité propre du SCOT de l'Ouest Lyonnais. À l'instar de la CCVL et de la COPAMO, la CCPA ne dispose pas d'un grand nombre de ZAE de très grande superficie.

Des superficies de ZAE existantes de la CCPA qui n'évoluent pas et des projets de ZAE qui se réduisent



| | Nombre ZAE | Part de communes disposant d'une ZAE (%) | Surface ZAE existantes (ha) | Surface ZAE en projet (ha) | Surface totale ZAE (ha) | Surface moyenne des ZAE (ha) |
|---------------|------------|--|-----------------------------|----------------------------|-------------------------|------------------------------|
| 2009 | 32 | 88,2% | 238,2 | 44,2 | 282,3 | 8,8 |
| 2014 | 30 | 82,4% | 238,7 | 33,7 | 272,4 | 9,1 |
| Δ 2009 / 2014 | -2,0 | | 0,6 | -10,5 | -10,0 | |

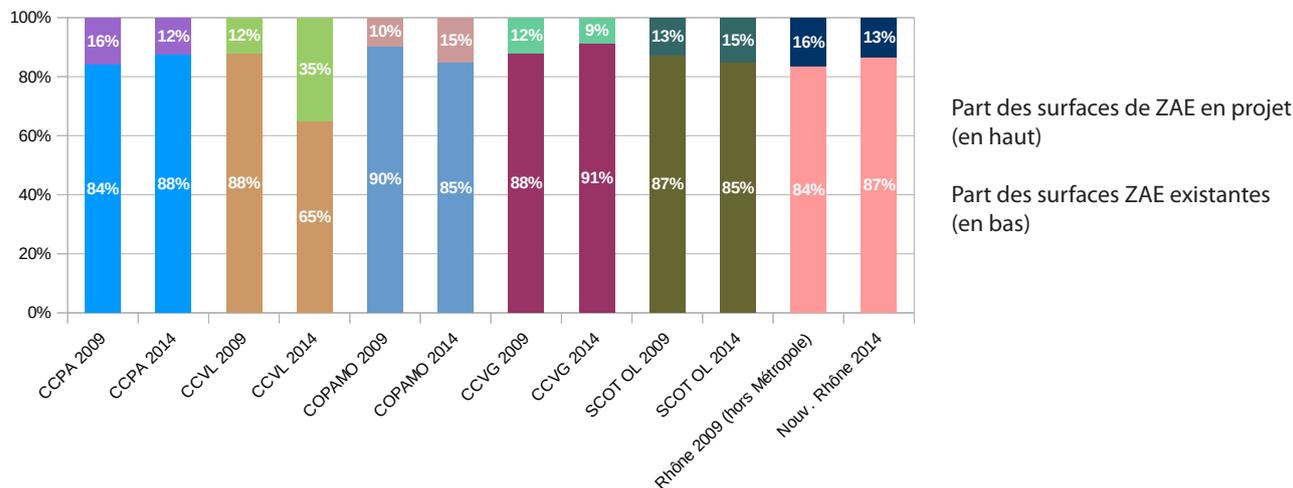
Evolution des ZAE entre 2009 et 2014

Contrairement à la plupart des autres EPCI à fiscalité propre et notamment ceux du SCOT de l'Ouest Lyonnais, les surfaces existantes dédiées à l'activité économique de la CCPA **n'ont pas augmenté (+0,6 ha) entre 2009 et 2014**.

Parallèlement, la superficie de ZAE en projet a diminué de 10,5 ha. Si 3 ZAE sont devenues actives (la ZA des Grandes Terres à Dommartin (7,6 ha), la ZA des Gouttes à Lentilly (6,4 ha) et la ZAE des Terres rouges à Sain-Bel (1,5 ha) et une autre s'est étendue (le Parc de la Noyeraie à Sarcey (+ 4,9 ha), la ZA située dans le bourg de Bessenay (1,2 ha) et une partie de la ZA des Martinets à l'Arbresle (11,3 ha) ont été classées en « zone mixte⁽¹⁾ ».

* Département du Rhône élargi à la communauté de communes Forez en Lyonnais (Loire) et la commune de Jassans-Riottier (Ain)

(1) Une zone mixte est une zone pouvant à la fois accueillir des activités économiques et du logement. L'OZAR ne prend pas en compte que les zones exclusivement dédiées aux activités économiques.



Evolution de la répartition des surfaces entre ZAE existantes et en projet entre 2009 et 2014

En définitive, la part des réserves foncières de ZAE a diminué, entre 2009 et 2014, à l'échelle de la CCPA (16 % en 2009 contre 12 % en 2014). À l'exception de la CCVG, elle est proportionnellement inférieure à celle des autres EPCI à fiscalité propre du SCOT de l'Ouest Lyonnais (CCVL, COPAMO) et du département du Rhône.

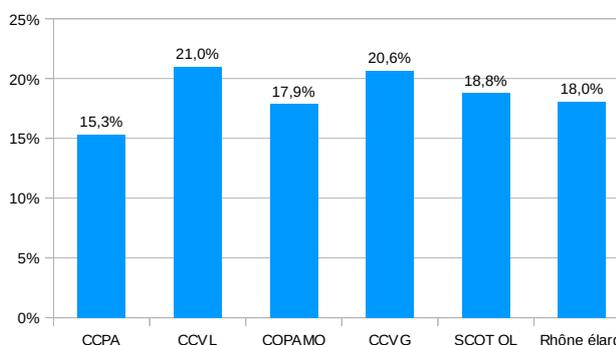
| Numéro ZAE | Nom ZAE | Commune de référence | Superficie (ha) | statut |
|-------------|----------------------|--------------------------|-----------------|-----------|
| ZAE-69021-1 | ZA Les Garelles | Bessenay | 0,9593 | Extension |
| ZAE-69032-1 | ZA de la Plagne | Bully | 7,1757 | Extension |
| ZAE-69076-3 | La Chicotière (Sud) | Dommartin | 5,1525 | Création |
| ZAE-69086-1 | ZA Montepy | Fleurieux-sur-l'Arbresle | 3,5937 | Extension |
| ZAE-69112-2 | ZA Charpenay | Lentilly | 14,2259 | Extension |
| ZAE-69175-2 | ZI La Pontchonnaière | Savigny | 2,6065 | Extension |

Typologie des projets de ZAE

Les 33,7 ha de projet de ZAE que compte la CCPA en 2014 représentent 24,3 % de ceux du SCOT de l'Ouest Lyonnais. Ils sont constitués d'une **part très importante d'extension de ZAE existantes (84,7 %)**. Les 15,3 % restant correspondent à des créations de nouvelles ZAE.

Une densité du bâti d'activités en ZAE assez faible

Emprise du bâti dans les ZAE existantes en 2013



La densité du bâti d'activités en ZAE existantes de la CCPA est de 15,3 %, soit inférieure aux moyennes du SCOT de l'Ouest Lyonnais (18,8 %) et du département du Rhône élargi (17,7 %), voire très inférieure à celles de la CCVL (21,0 %) et de la CCVG (20,6 %). Cela s'explique par le fait que des ZAE, depuis peu actives, présentent encore du foncier disponible (non bâti). C'est le cas, par exemple, de la ZA des Grandes terres à Dommartin (7,6 ha – 0 % bâti), la ZA des Roches (3,9 ha – 4,5 % bâti), la ZA de la Martinière (4,9 ha – 4,7 % bâti) et de la ZA des Gouttes à Lentilly (6,4 ha – 9,5 % bâti).

Une vacance de longue durée de la surface d'activités très faible dans les ZAE de la CCPA

| | Surface d'activités vacante en ZAE exist. (m ²) | Surface d'activités en ZAE exist. (m ²) | Rapport Surface d'activités vacante en ZAE exist./ Surface d'activités en ZAE exist. |
|-------------|---|---|--|
| CCPA | 9412 | 325139 | 2,9% |
| CCVL | 12414 | 253780 | 4,9% |
| COPAMO | 21188 | 300447 | 7,1% |
| CCVG | 29530 | 832402 | 3,5% |
| SCOT OL | 72544 | 1711768 | 4,2% |
| Nouv. Rhône | 388649 | 9661820 | 4,0% |

Surface de locaux d'activités en ZAE vacante depuis plus de 2 ans (2013)

En 2013, la CCPA ne compte que très peu de **locaux d'activités vacants depuis plus de 2 ans (9 412 m² soit une 2,9 %** de la surface bâtie d'activités totale de ses ZAE). Cette part au sein des ZAE de la CCPA est très inférieure à celles des autres EPCI à fiscalité propre de SCOT de l'Ouest Lyonnais (4,2 %) et de la moyenne départementale (4,0 %).

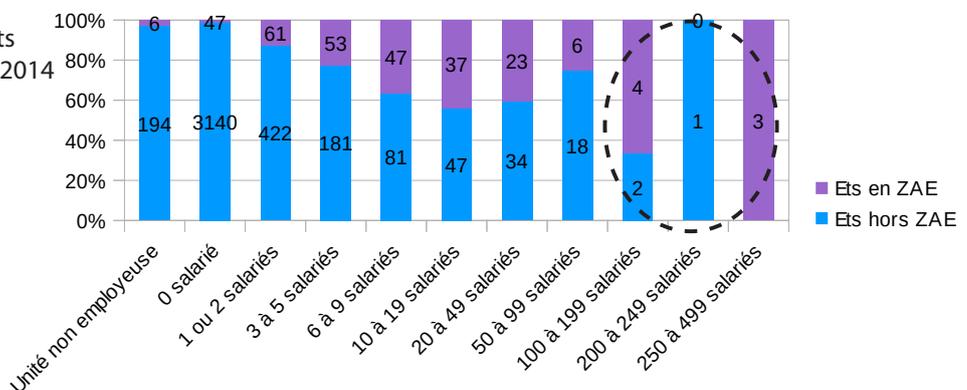
| Numéro ZAE | Nom ZAE | superficie (ha) | Surface d'activités vacante en ZAE exist. (m ²) = A | Surface d'activités en ZAE exist. (m ²) = B | Rapport A / B |
|-------------|--------------------------|-----------------|---|---|---------------|
| ZAE-69086-1 | ZA Montepy | 7,7896 | 72 | 18160 | 0,4% |
| ZAE-69112-2 | ZA Charpenay | 42,1549 | 80 | 70134 | 0,1% |
| ZAE-69231-1 | ZI de St Pierre La Palud | 6,845 | 250 | 3284 | 7,6% |
| ZAE-69175-1 | ZA Grange Chapelle | 3,7367 | 358 | 4109 | 8,7% |
| ZAE-69175-2 | ZI La Pontchonnaière | 47,1589 | 1607 | 71376 | 2,3% |
| ZAE-69032-1 | ZA de la Plagne | 11,6693 | 2250 | 18016 | 12,5% |
| ZAE-69010-1 | ZA les Martinets | 16,233 | 4795 | 50648 | 9,5% |

Détail par ZAE des surfaces d'activités vacantes depuis plus de 2 ans (2013)

Seules 5 ZAE sont véritablement concernées par des locaux d'activités vacants depuis plus de 2 ans. La ZA de la Plagne à Bully (compte 2 250 m² représentant 12,5 % des locaux d'activités de la zone) et la ZA des Martinets à L'Arbresle (compte 4 795 m² représentant 9,5 % des locaux d'activités de la zone). On notera, parallèlement, qu'il est prévu une extension de la ZA de la Plagne de 7,2 ha.

Les établissements peu implantés en ZAE

Répartition des établissements par taille dans et hors ZAE en 2014



*Unité non employeuse (pas de salarié au cours de l'année de référence et pas d'effectif au 31/12). Cette tranche peut contenir quelques effectifs inconnus
 **0 salarié (n'ayant pas d'effectif au 31/12 mais ayant employé des salariés au cours de l'année de référence)

En 2014, les établissements sont globalement assez peu implantés en ZAE sur la CCPA (7 %). Ils le sont moins que dans les autres EPCI à fiscalité propre du SCOT de l'Ouest Lyonnais à l'exception de la COPAMO: CCVG (11 %), CCVL (9%), COPAMO (6%).

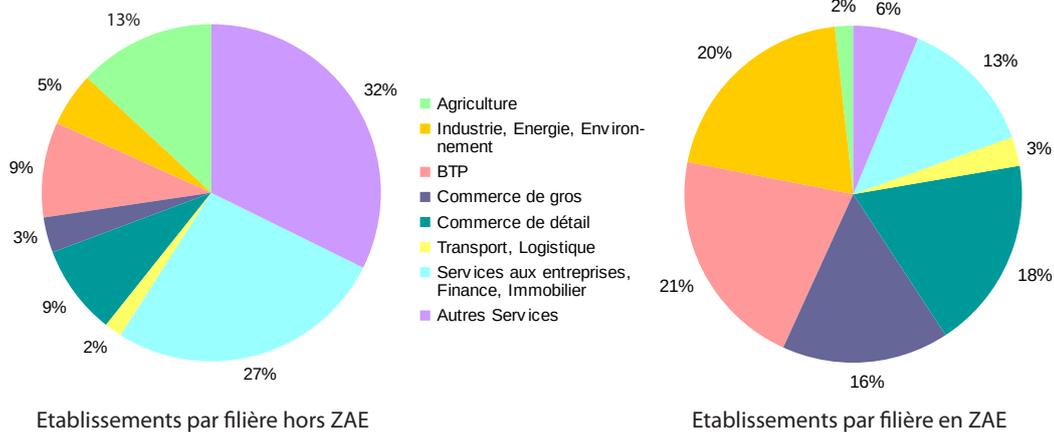
De plus, 80,9 % des établissements de la CCPA sont à la fois hors ZAE et sans salarié.

Seuls les établissements de 100 salariés ou plus se situent majoritairement en ZAE sur la CCPA (70 %).

La CCPA est moins marquée que les autres EPCI du SCOT de l'Ouest Lyonnais par le nombre de Très Petites Entreprises (TPE = moins de 10 salariés) en ZAE. Ces dernières représentent 74,6 % de l'ensemble des établissements en ZAE contre 83,2 % pour la CCVL 75,9 % pour la CCVG et 75 % pour la COPAMO.

Parallèlement, à l'exception de la CCVL (16,4 %), la CCPA (24,4 %) compte proportionnellement la même part de PME (entre 10 et 249 salariés) en ZAE que les autres EPCI à fiscalité propre du SCOT de l'Ouest Lyonnais (CCVG, 24,1 % ; COPAMO, 25 %). On notera que la présence des PME en ZAE est toutefois inférieure dans les EPCI du SCOT qu'ailleurs dans le Rhône (26,9 %).

Une part importante des secteurs « BTP » et « Industrie, Energie et Environnement » dans les ZAE de la CCPA



À l'échelle du SCOT de l'Ouest Lyonnais, la CCPA compte une part des établissements de la filière agricole situés hors ZAE encore importante (13 % contre 11 % pour le SCOT). De plus, à l'image des autres EPCI à fiscalité propre du SCOT de l'Ouest Lyonnais, les établissements situés hors ZAE appartenant aux filières des services (aux entreprises et aux particuliers) représentent environ 60 % de l'ensemble.

En ZAE, la filière « BTP » tient une place importante (21 % contre 16% dans le Rhône) alors que la **filière « Industrie, Énergie, Environnement »** tient une part dans la moyenne du SCOT de l'Ouest Lyonnais et du département du Rhône. La CCPA a également la particularité d'avoir en ZAE un nombre très important d'établissements des filières « **Commerce de détail** » (18 %) et « **Commerce de gros** » (16 %). **À l'inverse**, en ZAE, **les services** sont moins présents dans les ZAE de la CCPA (19 % contre 24 % en moyenne pour le SCOT de l'Ouest Lyonnais).

Trois des cinq principaux établissements situés en ZAE

| Numéro ZAE | Enseigne terrain | Nom | Adresse | Secteur d'activités | Date création | Tranche d'effectif |
|-------------|-------------------------------|---|---|---|---------------|--------------------|
| ZAE-69175-2 | FRESENIUS MEDICAL CARE - SMAD | FRESENIUS MEDICAL CARE SMAD | ZI de la Pontchonnière Route de la Chanade – 69210 SAVIGNY | Industrie, Energie, Environnement | 01/1900 | 250 à 499 salariés |
| ZAE-69208-1 | RICERCA BIOSCIENCES | WIL RESEARCH EUROPE LYON | Les Oncins 329 Impasse du domaine Rozier 69210 ST GERMAIN NUELLES | Services aux entreprises, Finance, Immobilier | 04/1982 | 250 à 499 salariés |
| ZAE-69208-1 | CHARLES RIVER M P SERVICES | CHARLES RIVER LABORATOIRE FRANCE CRLF | Les Oncins 69210 ST GERMAIN NUELLES | Services aux entreprises, Finance, Immobilier | 08/2004 | 250 à 499 salariés |
| | | HOPITAL CTRE PERINATAL DE L'ARBRESLE – LE RAVATEL | 206 Chemin du Ravatel 69210 L'ARBRESLE | Services aux particuliers | 01/1900 | 200 à 249 salariés |
| | | COMMUNE DE L'ARBRESLE | Mairie – Place Pierre-Marie Durand – 69592 L'ARBRESLE CEDEX | Services aux particuliers | 03/1983 | 100 à 199 salariés |

Les principaux établissements implantés dans la CCPA en 2014

Parmi les 5 principaux établissements implantés dans la CCPA, 3 employant le plus grand nombre de salariés se situent dans l'une de ses ZAE. Ils relèvent des filières « industrie » et « services aux entreprises ». Les deux autres correspondent à un hôpital (Centre périnatal de l'Arbresle) et la commune de l'Arbresle.

Une baisse significative du poids du secteur « Industrie, Énergie, Environnement » au profit des secteurs des « services aux entreprises » et « Commerce de gros »

L'observatoire partenarial des ZAE du Rhône (OZAR) ne considère comme ZAE que les surfaces strictement dédiées à l'activité économique inscrites comme tel dans les documents d'urbanisme. Aussi, l'OZAR n'étudie plus la ZA située dans le bourg de Bessenay (1,2 ha) et une importante tranche de la ZA des Martinets à l'Arbresle (11,3 ha) qui ont été reclassées en zones dédiées à la fois à l'activité économique et à l'habitat dans le cadre de procédures d'urbanisme entre 2009 et 2014. Aussi, les 28 établissements implantés sur l'une ou l'autre de ces deux sites en 2009 ne sont plus répertoriés dans les bases de données de l'OZAR comme étant localisés en ZAE en 2014.

Ces 28 établissements ont été sortis des bases de données de 2009 de façon à mesurer à périmètre constant, l'évolution sur cette période de 5 ans.

| | Nb ets nouveaux | Nb ets disparus | Nb ets nouveaux en ZAE | Nb ets disparus en ZAE | Δ ets nouv / disparus | Δ ets nouv / disparus en ZAE | Tx d'accroissement annuel des ets total |
|---------|-----------------|-----------------|------------------------|------------------------|-----------------------|------------------------------|---|
| CCPA | 1886 | 1088 | 83 | 73 | 798 | 10 | 4,1% |
| CCVL | 1481 | 827 | 105 | 110 | 654 | -5 | 4,6% |
| COPAMO | 1448 | 758 | 60 | 37 | 690 | 23 | 4,7% |
| CCVG | 2082 | 1144 | 460 | 283 | 938 | 177 | 5,3% |
| SCOT OL | 6897 | 3817 | 708 | 503 | 3080 | 205 | 4,7% |
| Rhône | 23914 | 14717 | 1956 | 1573 | 9197 | 383 | 3,5% |

Flux d'établissements en ZAE entre 2009 et 2014

Le nombre d'établissements implantés sur la CCPA s'est accru entre 2009 et 2014, passant de 3 609 à 4 407 soit +22 %. Cette évolution est certes supérieure à la moyenne dans le Rhône (+18,5 %) mais elle est inférieure à celle des 3 autres EPCI à fiscalité propre du SCOT de l'Ouest Lyonnais.

Cette croissance du nombre d'établissements est à relativiser du fait qu'elle tient compte de la mise en œuvre du dispositif de l'**autoentrepreneuriat**. En effet, en moyenne à l'échelle nationale, sur cette même période, une création sur deux correspondait à une auto-entreprise (microentreprise). Ainsi, on constate que la progression du nombre d'établissements située en ZAE est proportionnellement très inférieure (0,7 %) à la celle de l'ensemble des établissements situés dans la communauté de communes (4,1 %). C'est la plus faible de tous les EPCI à fiscalité propre du SCOT de l'Ouest Lyonnais, à l'exception de la CCVL.

En revanche, on constate un assez fort renouvellement de l'activité économique dans le diffus à l'échelle de la CCPA (1 886 nouveaux établissements contre 1 088 disparus). Ce renouvellement des établissements est cependant beaucoup plus faible dans les ZAE (83 établissements nouveaux contre 77 disparus). En conséquence, le taux d'accroissement annuel des établissements de la CCPA (4,1 % entre 2009 et 2014) est le plus faible des EPCI à fiscalité propre du SCOT de l'Ouest Lyonnais. Idem, à l'échelle de ses ZAE, avec un taux d'accroissement annuel des établissements de (0,7 %). Seul la CCVL connaît un taux inférieur dans les ZAE (-0,3 %).

| | Tx de création total (A) | Tx de disparition total (B) | Δ entre A et B | Tx de création en ZAE (C) | Tx de disparition en ZAE (D) | Δ entre C et D |
|---------|--------------------------|-----------------------------|----------------|---------------------------|------------------------------|----------------|
| CCPA | 52,3% | 30,1% | 22,1% | 27,2% | 23,9% | 3,3% |
| CCVL | 57,0% | 31,9% | 25,2% | 34,7% | 36,3% | -1,7% |
| COPAMO | 54,0% | 28,3% | 25,7% | 31,1% | 19,2% | 11,9% |
| CCVG | 65,7% | 36,1% | 29,6% | 58,3% | 35,9% | 22,4% |
| SCOT OL | 57,2% | 31,7% | 25,5% | 44,5% | 29,9% | 14,7% |
| Rhône | 48,1% | 29,6% | 18,5% | 38,8% | 31,8% | 7,0% |

Taux de création et de disparition d'établissements entre 2009 et 2014

Le taux de création⁽²⁾ total de la CCPA entre 2009 et 2014 (52,3 %) est le plus faible des EPCI du SCOT de l'Ouest Lyonnais. Il est cependant supérieur à celui du département du Rhône (48,1 %).

On remarque que le taux de création est moins important en ZAE, là où l'auto-entrepreneuriat est moins présent. En effet, le taux de création d'établissements en ZAE de la CCPA (27,2 %) est très nettement inférieur à celui des autres EPCI à fiscalité propre du SCOT de l'Ouest Lyonnais. Il est également légèrement inférieur à la moyenne du département du nouveau Rhône (38,8 %).

En revanche, le taux de disparition⁽³⁾ dans les ZAE est moins élevé que dans l'ensemble du SCOT de l'Ouest Lyonnais et que dans le département du Rhône.

| | Taux de survie à 5ans (2009 – 2014) | Taux de survie à 5ans (2009 – 2014) en ZAE |
|---------|-------------------------------------|--|
| CCPA | 78,9% | 55,6% |
| CCVL | 78,9% | 75,0% |
| COPAMO | 86,3% | 83,3% |
| CCVG | 86,6% | 100,0% |
| SCOT OL | 82,8% | 89,2% |
| Rhône | 83,7% | 94,2% |

Taux de survie à 5 ans des établissements entre 2009 et 2014

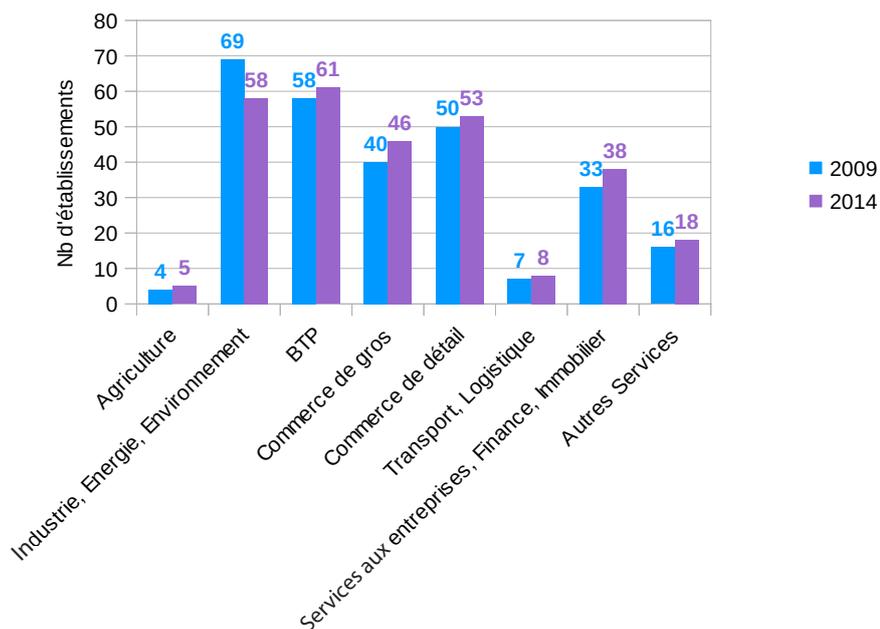
Le taux de survie à 5 ans⁽⁴⁾ des établissements créés en 2009 de la CCPA (78,9 %) correspond avec celui de la CCVL (78,9 %) au plus faible des EPCI à fiscalité propre du SCOT de l'Ouest Lyonnais. Il est également en dessous de celui du département du Rhône (83,7 %). De plus, en ZAE, ce taux est encore plus faible puisque à peine plus d'un établissement sur deux créés en 2009 et implantés en ZAE est toujours actif en 2014.

(2) Nombre de créations d'établissements entre 2009 et 2014/stock d'établissements en 2009

(3) Nombre de disparitions d'établissements entre 2009 et 2014/stock d'établissements en 2009

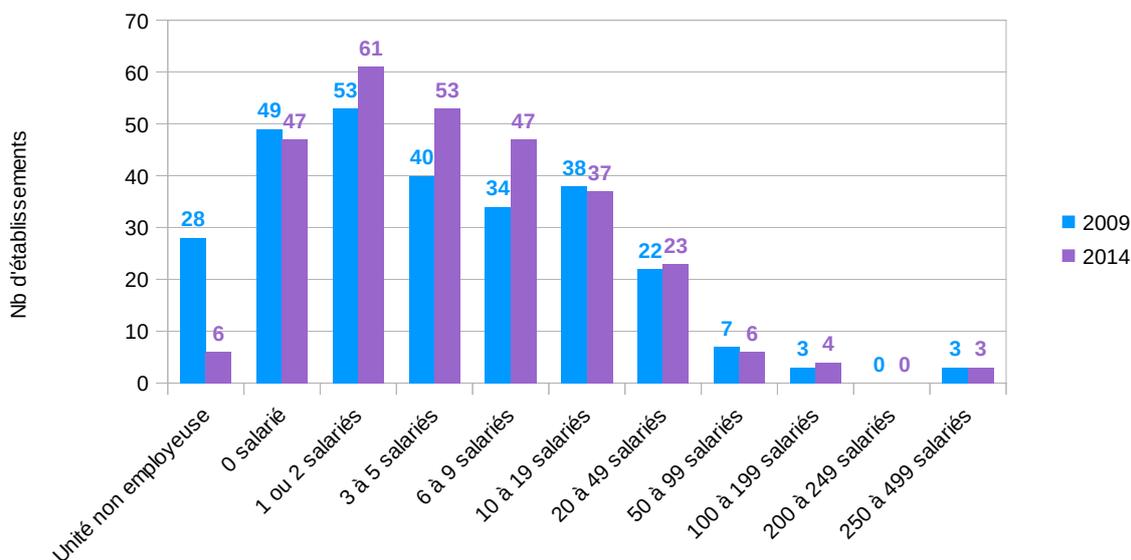
(4) Nombre d'établissements créés en 2009 toujours en activité en 2014 / Nombre d'établissements créés en 2009

Evolution du nombre d'établissements en ZAE par secteur d'activités



Le nombre d'établissements implantés en ZAE a augmenté seulement de 3,6 % entre 2009 et 2014 sur la CCPA alors qu'à l'échelle du SCOT de l'Ouest Lyonnais, il a augmenté de 9,3 % en moyenne. On constate, par ailleurs, que cette tendance n'est pas semblable pour tous les secteurs d'activités. Les secteurs des « Services aux entreprises », « Commerce de gros », ont connu respectivement une augmentation du nombre d'établissements de 15,2 % et 15 % alors que le secteur « Industrie, Énergie, Environnement » a perdu 15,9 % de ses établissements.

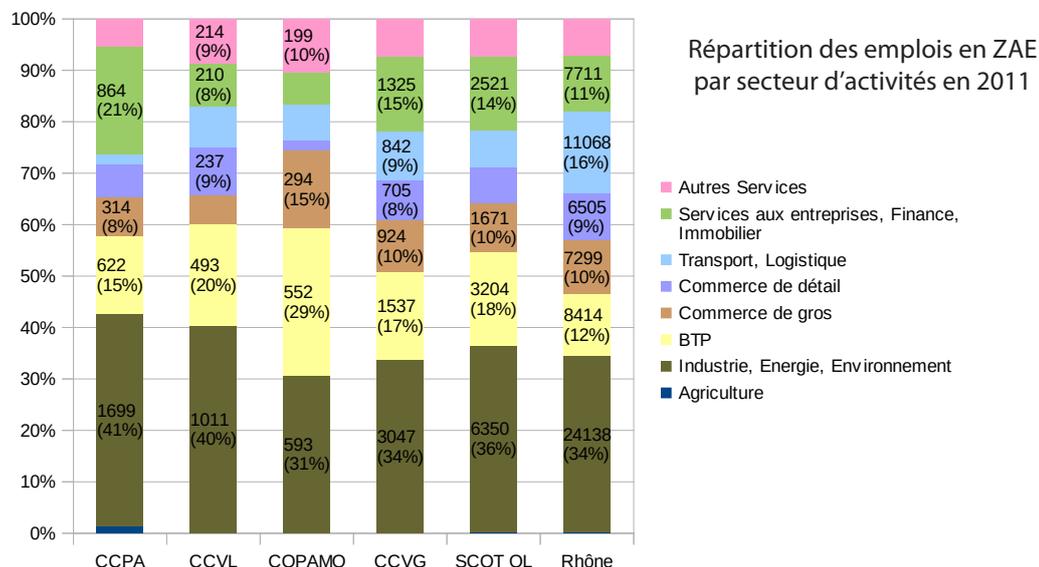
Evolution du nombre d'établissements par tranche d'effectifs en ZAE



Cette faible augmentation du nombre d'établissements en ZAE entre 2009 et 2014 concerne pour l'essentiel les TPE et notamment les établissements comptant entre 1 et 9 salariés (+26,8 %). Enfin, on notera également la quasi disparition d'établissements répertoriés par l'INSEE comme unités non employeuses. Les établissements n'offrant aucun emploi salarié ont également diminué (- 78,6 %).

L'emploi salarié en ZAE appartenant essentiellement aux secteurs « Industrie, Énergie, Environnement » et « Services aux entreprises, Finance, Immobilier »

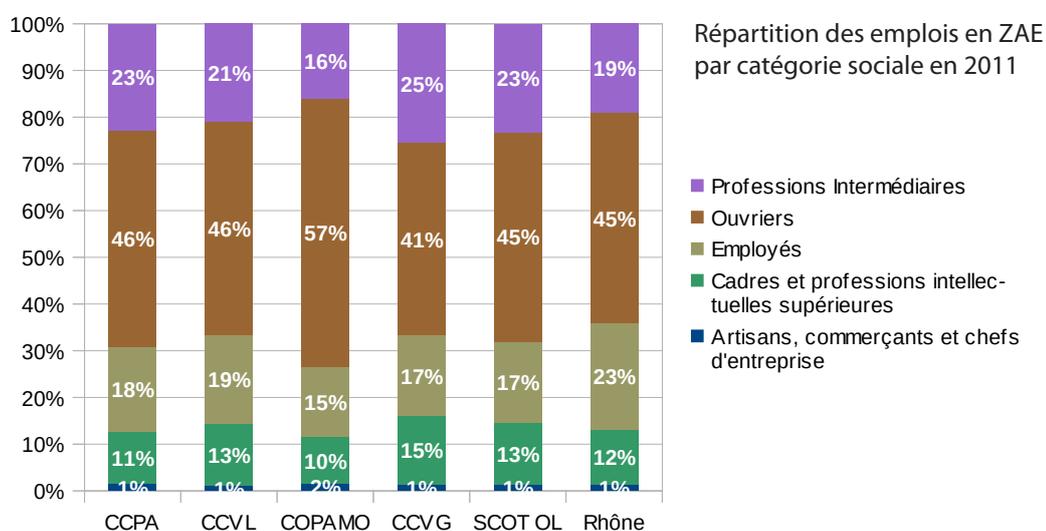
Si d'une manière générale, depuis plusieurs années, le secteur « Industrie, Énergie, Environnement » connaît une baisse importante du nombre de ses emplois, ce dernier concentre encore plus de 40 % des emplois en ZAE à la CCPA en 2011. Ce secteur a même gagné 60 emplois en ZAE entre 2009 et 2011. La CCPA témoigne d'une autre spécificité avec la part importante d'emplois du secteur « Services aux entreprises, Finance, Immobilier » qu'elle compte en ZAE (21 % soit 864 emplois).



Aussi, la CCPA enregistre une augmentation de la densité d'emplois en ZAE (15,9 emplois/ha en 2009 et 17,2 en 2011). Cependant, la densité d'emplois à l'hectare dans les ZAE de la CCPA reste inférieure à celles du SCOT de l'Ouest Lyonnais (21,4) et du département du Rhône (17,6). Cela s'explique par le fait que la consommation d'espace par les établissements est plus importante que dans les autres EPCI à fiscalité propre du SCOT de l'Ouest Lyonnais.

| | Densité d'emplois en ZAE | Nb d'emplois / nb d'établ en ZAE | Nb d'établ / ha | Emplois en ZAE | Etabl. en ZAE | superficie ZAE exist. (ha) |
|---------|--------------------------|----------------------------------|-----------------|----------------|---------------|----------------------------|
| CCPA | 17,2 | 13,3 | 1,3 | 4 108 | 310 | 238,7 |
| CCVL | 27,7 | 8,4 | 3,3 | 2 503 | 298 | 90,4 |
| COPAMO | 15,0 | 10,0 | 1,5 | 1 932 | 193 | 128,5 |
| CCVG | 25,0 | 10,7 | 2,3 | 9 037 | 845 | 361,0 |
| SCOT OL | 21,5 | 10,7 | 2,0 | 17 580 | 1 646 | 818,5 |
| Rhône | 17,6 | 13,6 | 1,3 | 70 172 | 5 172 | 3993,0 |

Nombre d'emplois salariés à l'hectare de ZAE existantes en 2011



La répartition par catégorie sociale des emplois dans les ZAE de la CCPA correspond à celle du SCOT de l'Ouest Lyonnais avec une part d'emplois d'ouvriers légèrement supérieure.



Observatoire des zones d'activités du Rhône



L'Observatoire partenarial des zones d'activités économiques du Rhône

Cette fiche de synthèse s'appuie sur les données de l'observatoire des zones d'activités du Rhône (OZAR) hors communes sans document d'urbanisme opposable mises à jour au 31/12/2014.

Cet observatoire a été créé en 2008 en partenariat avec le syndicat mixte du Beaujolais et les chambres de commerce et d'industrie de Lyon et du Beaujolais. La chambre de métiers et de l'artisanat du Rhône et le syndicat de l'Ouest Lyonnais ont rejoint les membres fondateurs de l'observatoire partenarial en 2013 et le syndicat mixte du SCOT des Monts du Lyonnais en 2015.

Cet observatoire a pour objectif d'apporter aux partenaires une vision partagée des zones d'activités économiques présentes sur le territoire à partir d'une base de données contenant leur localisation, leur quantification et leur qualification. A ce titre, l'observatoire constitue un outil commun d'aides à la décision des partenaires et d'accompagnement des territoires au développement stratégique de leurs zones d'activités économiques.

L'observatoire considère comme zones d'activités toute zone à vocation unique d'économie (industrie, commerce, service, artisanat) inscrite comme telle dans les documents d'urbanisme approuvés, à l'exclusion des zones d'activités touristiques et agricoles. Il s'étend au département du Rhône (hors Métropole de Lyon) élargi à la communauté de communes Forez en Lyonnais (Loire) et à la commune de Jassans-Riottier (Ain). Selon la définition de la zone d'activités économiques de l'OZAR, la communauté de communes du haut Beaujolais (CCHB) ne compte aucune ZAE.

En SAVOIR PLUS

DDT du Rhône

Service Connaissance et Aménagement Durable des Territoires
165 rue Garibaldi – CS 33862 – 69401 Lyon Cedex 03
Contact : Oureda MAOUCHE
oureda.maouche@rhone.gouv.fr – 04 78 62 53 81

Syndicat mixte du Beaujolais

172 boulevard Vermorel – 69400 Villefranche-sur-Saône
Contact : Bertrand GIRARD
bgirard@pays-beaujolais.com – 04 74 65 74 43

Syndicat de l'Ouest Lyonnais

25 chemin du stade – 69670 Vaugneray
Contact : Catherine GUILLAUD-LAUZANNE
c.guillaud-lauzanne@ouestlyonnais.fr – 04 78 48 35 40

Syndicat mixte du SCOT des Monts du Lyonnais

Château de Pluvy - 69590 POMEYS
Contact : Hélène GAUTRON
scot.montsdulyonnais@gmail.com – T. 04 37 20 16 89 – P. 07 60 49 85 45

CMA du Rhône

Service Économique
58 avenue du Maréchal Foch – 69453 Lyon Cedex 06
Contact : Matthieu BROUSSE
m.brousse@cma-lyon.fr – 04 72 43 40 90

CCI de Lyon

Pôle Stratégies et Aménagement des Territoires
Place de la Bourse – 69289 Lyon Cedex 02
Contact : Barbara PROT
prot@lyon.cci.fr – 04 72 40 56 26

CCI de Villefranche et du Beaujolais

Pôle Equipements
317 bd Gambetta – BP 70427 – 69654 Villefranche-sur-Saône Cedex
Contact : Jérémie BOULY
j.bouly@beaujolais.cci.fr – 04 74 62 73 00

Rubrique de l'observatoire sur le site internet départemental de l'Etat : <http://www.rhone.gouv.fr>

